



Belvaux/Sanem, le 10 septembre 2025

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **SA GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES pour le compte de la SARL SUDCAL**
Objet: **l'exploitation de l'autorisation pour la modification de l'arrêté (3A/2025/1332) à Esch-sur-Alzette, numéro cadastral 2178/19521 section A d'Esch-Nord, Commune d'Esch-sur-Alzette**
Classe : **3A**
N° Dossier : **3A/2025/2362/168**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **10 septembre 2025 au 25 septembre 2025 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz